



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 5 septembre 2017, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 15, rue Caron à Kingsey Falls, et suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogations mineures présentées par :

- M. René Dion concernant la propriété située au 16, rue Caron à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, d'autoriser la construction d'un garage détaché à 0,66 mètre de marge de recul avant comparativement aux 7,5 mètres de marge de recul avant exigés à l'article 6.2.1 du règlement de zonage n°09-02.
- Mme Chantal Gosselin et M. Gratien Gaudreault concernant la propriété située au 9, rue Dumas à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de régulariser l'implantation de la construction principale de l'emprise de la rue Joncas à 7,2 mètres de marge de recul avant comparativement aux 7,5 mètres de marge de recul avant exigés à l'article 6.2.1 du règlement de zonage n°09-02.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de cette assemblée.

Donné à Kingsey Falls, ce 16 août 2017
Annie Lemieux, directrice générale et greffière